

# Les Brèves du Cossignol

Informations municipales



Numéro 151  
Juillet 2015



## REVISION SIMPLIFIEE DE NOTRE PLU (Plan Local d'Urbanisme)

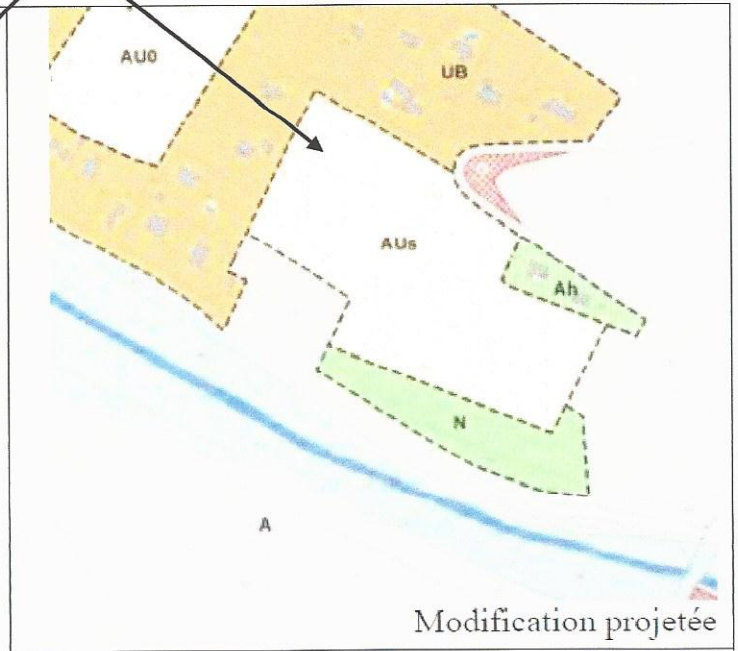
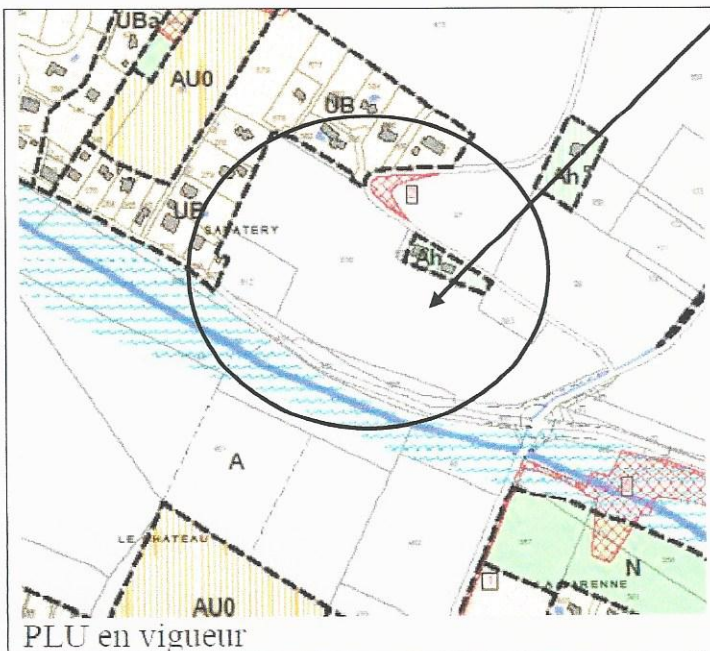
Comme vous le savez, votre équipe municipale travaille depuis plusieurs mois sur un projet de lotissement situé au droit du rond-point d'intersection des Routes Départementales 24, 35 et 35C. La vente des terrains doit permettre la transformation et réhabilitation du hangar de type 'Lauragais' en équipement public (salle des fêtes, bibliothèque municipale, ...). La première étape incontournable avant de finaliser le projet est de mettre en œuvre la procédure de Révision Simplifiée du P.L.U., destinée à rendre cette zone constructible.

Avant le lancement de l'enquête publique et si vous souhaitez consulter dès à présent ce dossier, il est à votre disposition à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture au public. Les élus sont également à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dès que le projet du lotissement et de la réhabilitation du hangar de type 'Lauragais' seront suffisamment avancés, une réunion publique sera organisée pour vous les présenter.

**N.B. : Nous vous rappelons que la procédure de la révision simplifiée du PLU est une procédure courte utilisée pour :**

**- la mise en œuvre de la réalisation d'une construction ou d'une opération à caractère public ou privé, présentant un intérêt général notamment pour la commune ou la collectivité. Aucune modification du règlement autre que celle relative au projet ne peut être envisagée dans le cadre de cette procédure.**



**A l'approche des vacances... Ne leur livrez pas votre maison sur un plateau !**

**Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie de Castanet (05.34.66.69.80)  
dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances",  
une tournée de surveillance sera alors mise en place.**

***Quelques recommandations***

***Que faire en cas d'absence durable ?***

- \* Avisez vos voisins ou gardien de votre résidence.
- \* Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de *confiance* : une boîte à lettres débordante de plis révèle une longue absence. Votre domicile doit paraître habité. Ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique qui indiqueraient la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.
- \* Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs (les piles de linges sont les cachettes les plus connues des cambrioleurs).

***Que faire en cas de cambriolage ?***

- \* **NE TOUCHEZ à RIEN SI POSSIBLE** : prévenez la gendarmerie, une patrouille sera dépêchée sur les lieux et procédera aux constatations et au relevé des traces et indices.
- \* Conservez les factures de vos objets de valeur et des appareils hi-fi et électroménagers. Faites des photographies de vos bijoux, meubles de valeur et œuvres d'art.

***Comment vous protéger contre les cambriolages ?***

- \* Soyez attentif aux allers et venues inhabituels dans le quartier, notez les numéros des voitures suspectes et n'hésitez pas à prévenir la Gendarmerie (17)
- \* Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable.
- \* Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux.
- \* Fermez votre porte à double tour lorsque vous êtes chez vous. N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.
- \* Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.
- \* Laissez un double de clés chez une personne de confiance.
- \* Changez vos serrures si vous avez perdu vos clés.
- \* Ne laissez pas apparaître sur votre boîte aux lettres ou votre porte le fait que vous vivez seul ou que vous êtes retraité.
- \* Pensez à faire installer un téléphone près de votre lit, ou gardez toujours votre téléphone portable et inscrivez à proximité les numéros d'appels utiles.

Voilà quelques recommandations, les services de la gendarmerie sont à votre disposition pour assurer votre sécurité et celle de vos biens.

**Bonnes vacances en toute sécurité ...**



## APPEL D'URGENCE POUR NOTRE FUTUR TRESORIER

Depuis de nombreuses années (plus de 50 ans), le foyer rural, s'efforce de faciliter les liens entre les Aureillois mais aussi, parfois, entre les habitants des communes voisines. En proposant aux enfants et aux adultes des activités diverses culturelles et sportives, il espère ainsi répondre aux souhaits des personnes en demande de loisirs.

Le foyer rural existe grâce à la volonté de 15 bénévoles mais aussi grâce au soutien moral et financier de la municipalité.

Ces bénévoles, membres du conseil d'administration et du bureau, participent à l'élaboration de projets et aux prises de décisions nécessaires à leur réalisation, tout au long de l'année en donnant de leur temps.

Le bureau doit avoir au moins trois membres : Président, Trésorier, Secrétaire sans quoi l'association sera dissoute !!

**Nous recherchons donc pour cette nouvelle saison** qui va démarrer un **trésorier**, qui sera accompagné d'un trésorier adjoint (qui s'occupe de toutes les charges sociales et autres), il n'y a pas de compétences particulières à avoir, il suffit de tenir des comptes simples (entrées, sorties, paiement des factures...)

**Alors, n'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre !!!!!!!**

### INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES

Les Inscriptions aux activités du Foyer rural auront lieu le :

**Samedi 5 septembre de 10h à 12h**

dans la salle des fêtes d'Aureville, venez nombreux toutes vos activités préférées vous attendent ainsi que plein de nouveautés !! Les dépliants vous seront distribués à la fin du mois d'Août !

Bonnes Vacances à Tous.



### **RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT : UNE SOLUTION RENOVAL**

Vous souhaitez réduire votre facture d'énergie ? Votre logement est indigne ou inadapté ? Une seule porte d'entrée, Rénoval, qui vous propose un accompagnement gratuit et sur mesure pour rénover ou équiper votre logement.

#### **Comment ça marche ?**

L'opération Rénoval est destinée à tous les propriétaires ou futurs acquéreurs, en habitat individuel ou collectif, souhaitant réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur logement.

La démarche est simple : il suffit de contacter un conseiller Rénoval à l'agence locale de l'énergie, Soleval, et de prendre rendez-vous pour définir un parcours de rénovation.

Pour toute information, un seul contact : **05 61 73 38 81 - [renoval@soleval.org](mailto:renoval@soleval.org) [www.soleval.org](http://www.soleval.org)**

# CITOYENNETE et RESPECT DES REGLES

## POINT TRI

Depuis quelques temps, nous constatons que notre point tri, situé à l'entrée du village, sert plutôt de **déchetterie**. Nous récupérons beaucoup d'objets non destinés aux containers.

Nous vous rappelons que la déchetterie de Ramonville est ouverte tous les jours (sauf le jeudi) pour tous objets, notamment, gravats, jouets endommagés, gros cartons... qui ont été déposés sauvagement devant les containers communaux. Nous vous demandons d'avoir le réflexe citoyen.

## RAPPEL

**Récup' textile** : Les textiles, les chaussures et la maroquinerie (sacs à main, ceintures...) **même usagés**, sont récupérés. Ils doivent être enfermés dans un sac.

**Tri sélectif** : Les boîtes de conserve en métal et les canettes en aluminium sont désormais récupérées. Elles doivent être déposées dans le container "Plastique".

## CHIENS ERRANTS

Il a été signalé la présence de chiens errants sur notre commune. Nous vous invitons à prendre contact immédiatement avec la mairie afin de signaler l'endroit où vous les avez vus. Nous ferons le nécessaire pour solliciter l'organisme spécialisé qui récupèrera ces animaux. Ne vous approchez pas des animaux car certains pourraient être dangereux.

## NUISANCES ET BON VOISINAGE

La municipalité rappelle à tous ses administrés que l'utilisation d'outils bruyants (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse ...) est soumise à une règle horaire afin de respecter son entourage.

***Ne pas troubler la tranquillité de son voisinage est signe de citoyenneté, de respect et du bien vivre ensemble.***

Nous comptons sur votre compréhension, nous vous rappelons ci-dessous les horaires prévus par l'arrêté préfectoral du 5 juin 1990.

**Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30**

**Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h**

**Dimanches et jours fériés : 10h à 12h et 16h à 18h.**

## ENTRETIEN VOIRIES

Pendant quelques temps, vous allez apercevoir l'entreprise MALET, mandatée par le Sicoval, qui effectue des travaux de réparation de nos voiries communales. Ces opérations pourront occasionner quelques gênes.

Merci pour votre compréhension.

## FERMETURE

Pendant les mois de juillet et d'août les permanences de Monsieur le Maire, les lundis et jeudis, et des adjoints les samedis matin ne seront pas assurées. Néanmoins, nous restons à votre disposition, des rendez-vous pourront être pris.

De plus, le secrétariat de mairie sera fermé au public le samedi 15 août 2014.